



RAPPORT ANNUEL

DE LA FRANCE MUTUALISTE

2015

CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMPTE 18 MEMBRES.
TELLE EN EST LA
COMPOSITION :

Conseil de Présidence

Président

Yvan GLASEL

Vice-président

Président du Comité d'Audit et des Risques

Marcel MILLER

Secrétaire de séance

Président du Comité de Suivi de la Vie Mutualiste

Michel GEORGEL

Vice-Président du Comité d'Audit et des Risques, Président du Comité de surveillance « Rédaction de L'alliée de votre avenir »

Michel CHEMINAL

Président du Comité de surveillance « Budget et Finances »

Jacques LE MEUR

Président du Comité de surveillance « Développement et Partenariats »

Dominique BURLETT

Président du Comité de surveillance « Immobilier »

Raymond GORGET

Membre

Michel ROBERT

Administrateurs

Eric BAUDROUS, Jean-Pierre BONNET, Christiane BOUHABEN, Jacques DESBOIS,
Yves DURIN, Roger FAURE, Richard PERNOD, René PETER, Michel TOUSAIN,
Jean-Louis URDY

SOMMAIRE

| | |
|--|-------|
| MESSAGE DU PRÉSIDENT | 3 |
| ÉVÉNEMENTS 2015 | 4/5 |
| RETRAITE MUTUALISTE DU COMBATTANT | 6/7 |
| CONTRATS D'ÉPARGNE | 8/9 |
| SITUATION PATRIMONIALE ET GESTION FINANCIÈRE .. | 10/11 |
| SOLVABILITÉ | 12 |
| SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ | 13 |
| BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT | 14/17 |
| EXTRAIT DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS | 18/19 |

EDITORIAL DU PRÉSIDENT



Yvan GLASEL
Président de La France Mutualiste

Nouvelle ère pour l'assurance, nouvelle dynamique pour notre mutuelle

L'exercice 2015 a constitué la dernière ligne droite, pour les acteurs du marché de l'assurance, avant l'entrée en vigueur de Solvabilité2 et le changement de régime prudentiel au 1^{er} janvier 2016. Cette nouvelle ère est centrée sur la gestion des risques et de la solvabilité des entreprises d'assurance.

Dans cette perspective, La France Mutualiste a intensifié ses travaux préparatoires dans plusieurs domaines avec un objectif prioritaire : renforcer la pérennité de sa gestion des garanties de long terme accordées à ses adhérents.

Premier chantier : la rédaction de politiques internes sur tous les sujets clés imposés par Solvabilité2, comme par exemple les règles de souscription, de provisionnement ou de gestion de nos placements.

Deuxième chantier : l'adaptation de notre gouvernance aux nouvelles normes établies par Solvabilité2 garantissant « une gestion saine et prudente ». Nous avons notamment travaillé l'articulation entre l'équipe de direction et les instances de décision pour la rendre plus fluide.

Troisième chantier : renforcer l'utilisation de projections actuarielles, financières et budgétaires dans le pilotage de la mutuelle. C'est ainsi qu'ont été développés différents outils de pilotage permettant la mise en œuvre du processus ORSA. Ce dernier traduit une gestion de notre solvabilité au travers d'une approche intégrant les risques.

Par ailleurs, Solvabilité2 a généré des coûts de mise en place particulièrement lourds, provoquant naturellement un regroupement de certains acteurs du marché et la constitution de groupes. C'est la question d'une croissance profitable et durable qui est clairement posée. La France Mutualiste, soucieuse de diversifier ses sources de développement, poursuit son partenariat avec Harmonie Mutuelle, décision qui doit être confirmée pour l'assemblée générale du 28 septembre 2016. Cet engagement ouvre aussi des perspectives prometteuses pour la diversification des activités du groupe mutualiste tout en permettant à La France Mutualiste de maintenir l'indépendance de sa propre gouvernance, d'entretenir la formidable fidélité de son sociétariat et de susciter l'adhésion de nouvelles générations.

Nous aurons, pour progresser dans cette direction, à capitaliser sur la qualité reconnue de nos produits maintes fois récompensés par la presse, mais aussi à faire preuve de créativité pour faire évoluer notre gamme de produits, afin de capter de nouvelles cibles, dans un contexte économique en berne qui ne diminue en rien les attentes de la population.

C'est la conjugaison entre le renforcement de nos moyens internes, techniques et humains, et la politique partenariale qui permettra à notre mutuelle de poursuivre un développement qu'elle veut certes volontariste mais avant tout profitable.

Ce développement multicanal est la traduction de la capacité de notre mutuelle à s'ouvrir sur les évolutions d'un monde de grandes incertitudes tout en demeurant attachée à ses racines et à son ancrage historique dans le monde combattant.

ÉVÉNEMENTS 2015

NOS CONTRATS PRIMES PAR LES EXPERTS

Actépargne2 a reçu 3 récompenses :

- **le Trophée d'Or du magazine Le Revenu** dans la catégorie « multi supports actifs – 2 à 15 fonds disponibles » ;
- **le Label d'Excellence des Dossiers de l'Épargne** décerné aux meilleurs contrats d'assurance-vie ;
- **la Sélection Premium de Good Value for Money** dans la catégorie « Épargne ».

La RMC et le Livret RM ont chacun reçu :

- **la Sélection Premium de Good Value for Money** dans la catégorie « Retraite individuelle ».



ACTÉPARGNE 2
FRANCE MUTUALISTE (L.A.)



Sélection Premium
Épargne
2014-2015



Sélection Premium
Retraite Individuelle
2014-2015

MARS

5 MARS AU 3 MAI

ASSEMBLÉES ANNUELLES DES DÉLÉGATIONS

Moments privilégiés dans la relation de confiance et de proximité qui unit la mutuelle à ses adhérents, les assemblées annuelles des délégations de La France Mutualiste sont avant tout des lieux d'échanges. Pour les adhérents présents, elles ont été l'occasion de mieux connaître l'activité de leur délégation, la situation nationale de la mutuelle et les nouveautés réglementaires.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FRANCE MUTUALISTE À LYON

C'est le moment fort de la vie démocratique de la mutuelle, plus encore en 2015, avec la commémoration du 90^e anniversaire de La France Mutualiste qui clôturait l'assemblée générale. Les délégués, représentant les adhérents, ont adopté de nombreuses évolutions des statuts et règlements, notamment dans les domaines de la gouvernance, du rétablissement de l'équilibre économique des contrats et de l'amélioration de la communication dispensée aux adhérents. Deux nouvelles options de gestion financière ont été ajoutées aux contrats multisupports.



15 JUIN

7 - 10 AVRIL

SALON DES SENIORS DE PARIS

C'est le plus grand événement dédié aux plus de 50 ans, accueillant chaque année quelques 30 000 personnes.

La France Mutualiste y tenait un stand

bien placé à l'entrée et s'est vu confier l'animation d'une conférence intitulée « Comment utiliser l'assurance vie pour protéger et transmettre votre patrimoine ? ».

Tout au long de l'année, La France Mutualiste participe à de nombreuses manifestations locales (foires, salons et portes ouvertes).



LA FONDATION D'ENTREPRISE ENCOURAGE SES SALARIÉS A PROPOSER DES PROJETS

3 ans après sa création, La Fondation d'Entreprise La France Mutualiste souhaite renforcer son soutien aux projets « Accompagnement social », au-delà des projets « Devoir de mémoire » et « Esprit de défense ». Elle choisit d'encourager l'engagement de ses salariés dans ce domaine en leur proposant de soumettre des projets qui leur tiennent à cœur. Deux demandes seront soumises dès avant la fin de l'année 2015



JUIN

JUIN

ÉDITION D'UN LIVRE POUR LES 90 ANS DE LA MUTUELLE



1925 : Le Président Doumergue promulgue le décret ratifiant l'agrément d'une nouvelle caisse pour distribuer la Retraite Mutualiste du Combattant créée 2 ans plus tôt. La France Mutualiste était née. 90 ans plus tard, la mutuelle sort un livre pour transmettre son histoire, le lien à son fondateur Léon Guillot, l'ouverture aux familles puis au grand public, l'engagement autour des valeurs mutualistes, l'investissement dans l'immobilier, l'évolution de la communication...

JUIN-JUILLET

OPÉRATION COMMERCIALE À SUCCÈS POUR LES 90 ANS

90 € pour ses 90 ans ! Afin d'encourager l'effort d'épargne de ses adhérents, La France Mutualiste a lancé une campagne inédite : 90 € offerts pour toute souscription à un contrat Actépargne2, Rentépargne, Livret RM ou Funépargne, accompagnée d'un versement de plus de 990 € ou de la mise en place de versements programmés d'un montant minimum de 90 € par mois. Plus de 2 000 nouvelles adhésions ont été enregistrées grâce à cette campagne et plus de 8,6 millions d'euros de chiffre d'affaires ont été réalisés.



23 OCTOBRE

EVOLUTION DU PARTENARIAT COMMERCIAL AVEC HARMONIE MUTUELLE

En 2013, La France Mutualiste devenait membre fondateur de l'Union Mutualiste de Groupe (UMG) initiée par Harmonie Mutuelle, La France Mutualiste étant le seul organisme d'épargne-retraite dans l'union. Le 2 avril 2015, l'ordonnance transposant en droit français la directive européenne Solvabilité 2 modifiait le statut des mutuelles. Devant cette évolution législative, et à l'occasion de son assemblée générale du 23 octobre 2015, La France Mutualiste a choisi de se retirer de l'UMG Groupe Harmonie, tout en continuant à développer un partenariat commercial fort et privilégié, afin de donner accès aux contrats de La France Mutualiste aux adhérents d'Harmonie Mutuelle. D'abord lancé avec succès dans trois zones pilotes, le partenariat s'est élargi à l'échelle d'une région entière, et franchira une nouvelle étape en 2016 avec un déploiement sur l'ensemble du territoire métropolitain.



NOVEMBRE

13^e ÉDITION DU PRIX GRAND TÉMOIN

La France Mutualiste choisit pour thème de son prix littéraire annuel « L'engagement de la France en faveur de la Liberté et des Droits de l'Homme dans le monde ». Trois ouvrages seront récompensés (Prix remis en 2016) :

- Prix du Grand Jury : Check-Point, de Jean-Christophe Rufin (Ed. Gallimard)
- Prix Jury Junior : Opération Servat, du général Bernard Barrera (Ed. Le Seuil)
- Prix de La Fondation d'entreprise La France Mutualiste : Paroles de soldats, de Hubert le Roux et Antoine Sabbagh (Ed. Tallandier)



RETRAITE MUTUALISTE DU COMBATTANT



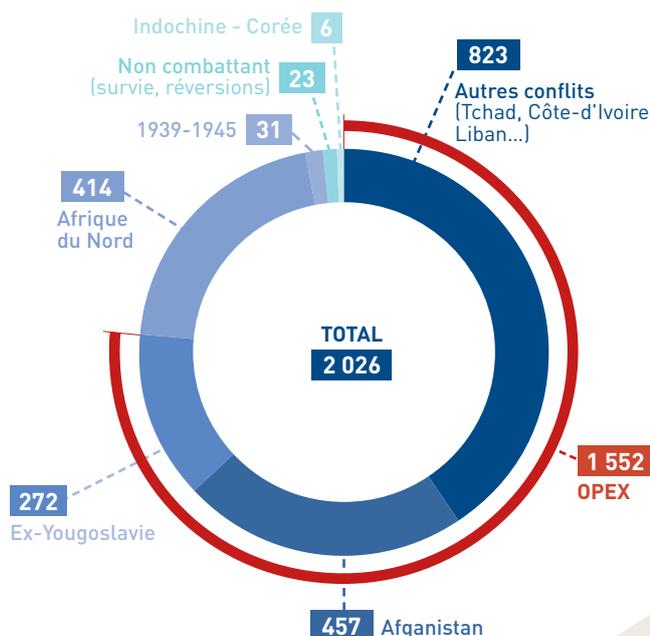
LES EFFECTIFS

En 2015, 2 027 contrats Retraite Mutualiste du Combattant ont été souscrits.

76,6 % des nouvelles souscriptions concernent les conflits les plus récents tels que la Côte d'Ivoire, l'Afghanistan, le Tchad, le Liban, l'Ex-Yougoslavie et 20,4 % l'Afrique du Nord. En 2015, le nombre de contrats RMC en portefeuille a diminué de 2,5% ce qui représente une **perte de 3 460 contrats**.

Les cotisants représentent 21% du nombre total.

NOUVELLES SOUSCRIPTIONS PAR CONFLIT (EN NOMBRE DE CONTRATS)



LES VERSEMENTS

Les versements encaissés au titre de la Retraite Mutualiste du Combattant s'élevèrent, pour l'année 2015, à **103,2 M€**, soit une **baisse de - 2,1%**.

La répartition est la suivante :

- **les versements dits « normaux »**, effectués par les adhérents dont la rente est en cours de constitution, qui atteignent 39,4 M€, représentent 38,1 % du total ;
- **les versements complémentaires**, effectués par les adhérents dont la rente est en cours de service, s'élevèrent à 63,2 M€ et représentent 61,9% du total ;
- **les réversions**, à 0,6 M€, sont en légère baisse par rapport à celles de 2014 (-0,1 M€).

VERSEMENTS BRUTS ENCAISSÉS (EN M€)

| | 2013 | 2014 | 2015 |
|--|-------|-------|-------|
| Total des versements de type Retraite Mutualiste du Combattant | 147.7 | 105.4 | 103.2 |



Sélection Premium
Retraite Individuelle
2014-2015

La Retraite Mutualiste du Combattant trouve son origine dans la loi du 4 août 1923 qui reconnaît aux anciens combattants et victimes de guerre un droit à réparation financière pour services rendus à la patrie. Les conditions à remplir pour en bénéficier sont les suivantes :

- avoir participé à un conflit et être titulaire :
 - ✓ de la Carte du combattant
 - ou
 - ✓ du Titre de reconnaissance de la nation ;
- ou être victime de guerre à titre militaire.

Ce contrat, assorti d'une participation de l'État, d'une revalorisation annuelle et d'avantages fiscaux exclusifs, représente 52% du total des contrats de La France Mutualiste en cours au 31/12/2015.



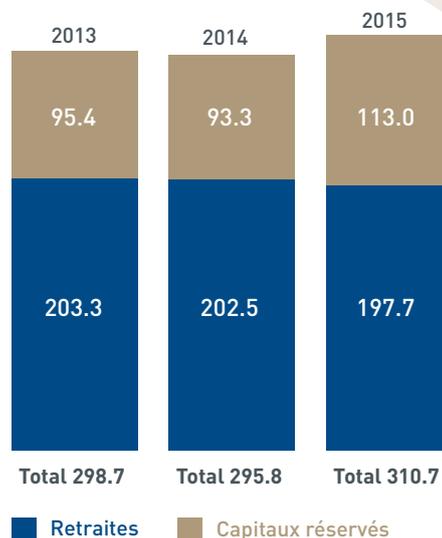
LES PRESTATIONS

Au 31 décembre 2015, les prestations émises se répartissent comme suit :

- **127,9 M€ au titre des rentes**, sans tenir compte des majorations et revalorisations à la charge de l'État qui s'élèvent à 69,8 M€ ;
- **113,0 M€ au titre des capitaux remboursés aux bénéficiaires** lors du décès de l'adhérent.

Le total des prestations des contrats de la famille Retraite Mutualiste du Combattant est en hausse par rapport à 2014 de 16,2 M€. La part des prestations à la charge de la Mutuelle a augmenté de 18,5 %. Les prestations à la charge de l'État concernant le paiement des rentes ont diminué de -4,0 %.

ÉVOLUTION DES PRESTATIONS ÉMISES AU COURS DES 3 DERNIÈRES ANNÉES (EN M€)



ÉVOLUTION DES RENTES ÉMISES AU COURS DES 3 DERNIÈRES ANNÉES (EN M€)

| | 2013 | 2014 | 2015 |
|------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| Rentes personnelles | 94.3 | 92.6 | 90.3 |
| Majorations | 40.4 | 42.0 | 41.5 |
| Revalorisations | 28.9 | 29.1 | 28.3 |
| Bonifications | 16.9 | 16.2 | 15.4 |
| Participations aux excédents | 22.8 | 22.6 | 22.2 |
| TOTAL | 203.3 | 202.5 | 197.7 |

ÉVOLUTION DES REMBOURSEMENTS DE CAPITAUX RÉSERVÉS AU COURS DES 3 DERNIÈRES ANNÉES (EN M€)

| | 2013 | 2014 | 2015 |
|--|-------------|-------------|--------------|
| Capitaux Retraite Mutualiste du Combattant <i>(y compris réversions)</i> | 90.3 | 88.4 | 107.2 |
| Participations aux excédents | 5.1 | 4.8 | 5.8 |
| TOTAL | 95.4 | 93.3 | 113.0 |

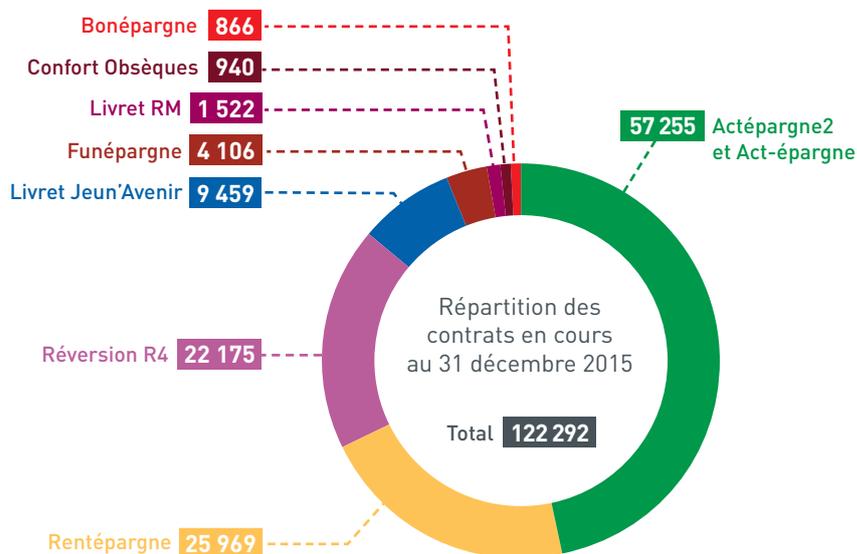
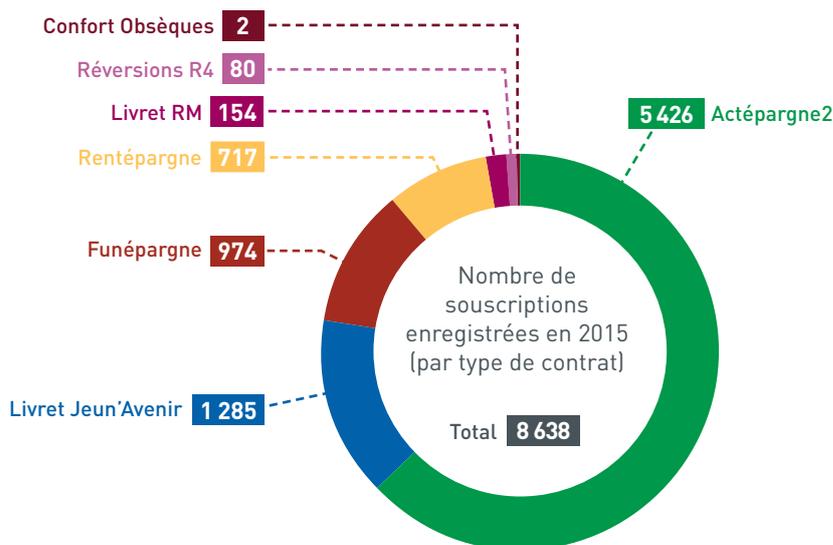
MOUVEMENTS INTERVENUS AU COURS DES 3 DERNIÈRES ANNÉES (EN NOMBRE DE CONTRATS)

| | 2013 | 2014 | 2015 |
|---|----------------|----------------|----------------|
| Nombre de contrats au 1 ^{er} janvier | 142 742 | 140 589 | 138 371 |
| Nouvelles souscriptions <i>(y compris réversions)</i> | 2 822 | 2 571 | 2 027 |
| Total des pertes <i>(décès et radiations)</i> | -4 975 | -4 789 | -5 487 |
| Total contrats au 31 décembre | 140 589 | 138 371 | 134 911 |

CONTRATS D'ÉPARGNE

LES EFFECTIFS

Au 31 décembre 2015, La France Mutualiste comptait **122 292 contrats d'épargne**, ce qui représente une progression de 4,9% et 5 676 contrats supplémentaires par rapport à l'année précédente.



CONTRATS
MULTISUPPORT

ACTÉPARGNE 2

L'un des meilleurs contrats d'assurance-vie du marché



Livret Jeun'Avenir

Un placement accessible et performant

Livret *gem*

* L'épargne-retraite, l'esprit mutualiste en plus

Préparez votre retraite en toute liberté



CONTRATS
MONOSUPPORT

RENTÉPARGNE

La simplicité, la sécurité et la performance

FUNÉPARGNE

Pour la tranquillité de vos proches

CONTRAT R4 ACT-ÉPARGNE BONÉPARGNE

(Ces trois derniers contrats ne sont plus proposés à la souscription)

CONTRAT DE
**PRÉVOYANCE
OBSÈQUES**

Confort Obsèques

Le choix du confort moral et financier

Tous ces contrats représentent près de 48% du nombre total des contrats de La France Mutualiste en cours au 31/12/2015.

LES VERSEMENTS

Tous contrats d'épargne confondus, le **montant des versements est de 248,4 M€, en hausse de 0,2% par rapport à 2014**. La baisse du chiffre d'affaires Actépargne2 (-4,0 M€) est compensée par la hausse du chiffre d'affaires des produits Funépargne et Rentépargne. Concernant Actépargne2, il faut préciser que 86,7% des 172,5 M€ de chiffre d'affaires enregistré en 2015 ont été investis sur les fonds en euros (contre 92,8% en 2014).

RÉPARTITION DES VERSEMENTS BRUTS ENCAISSÉS AU COURS DES 3 DERNIÈRES ANNÉES (EN M€)

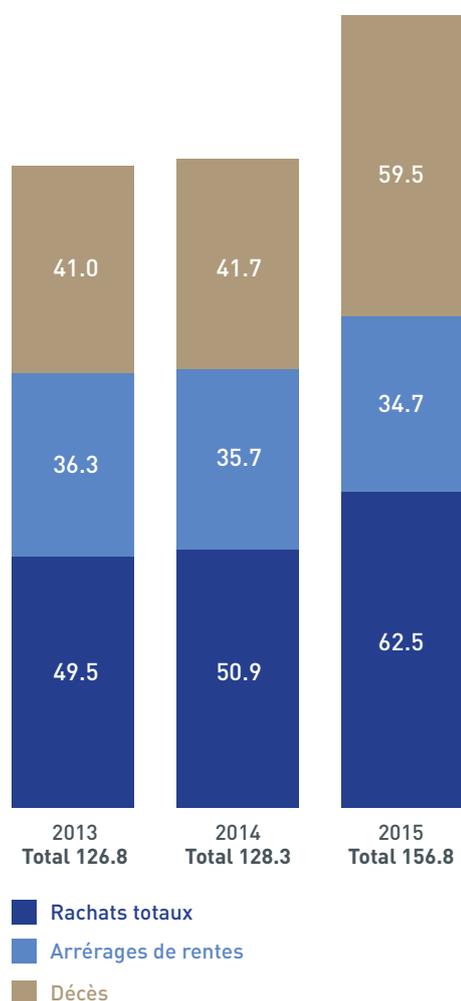


LES PRESTATIONS

Les prestations des produits d'épargne affichent une **hausse de 28,6 M€ (+29,3%) en 2015**, en raison de l'augmentation des capitaux au décès (+17,8 M€) et des rachats (+11,6 M€).

Les rentes concernent essentiellement les contrats R4.

ÉVOLUTION DES PRESTATIONS ÉMISSES AU COURS DES 3 DERNIÈRES ANNÉES (EN M€)



MOUVEMENTS INTERVENUS AU COURS DES 3 DERNIÈRES ANNÉES (EN NOMBRE DE CONTRATS)

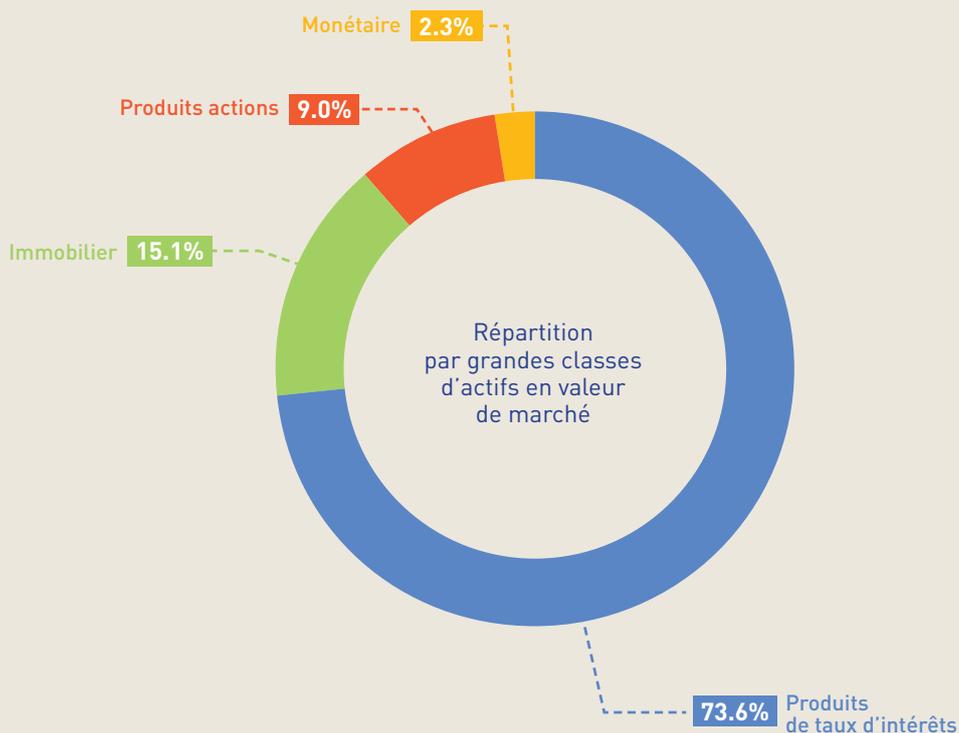
| | 2013 | 2014 | 2015 |
|---|----------------|----------------|----------------|
| Nombre de contrats au 1 ^{er} janvier | 103 616 | 109 179 | 116 616 |
| Nouvelles souscriptions | 7 835 | 10 020 | 8 638 |
| Total des pertes (décès et rachats) | -2 272 | -2 583 | -2 962 |
| Total contrats au 31 décembre | 109 179 | 116 616 | 122 292 |

SITUATION PATRIMONIALE ET GESTION FINANCIÈRE

PATRIMOINE DE LA FRANCE MUTUALISTE

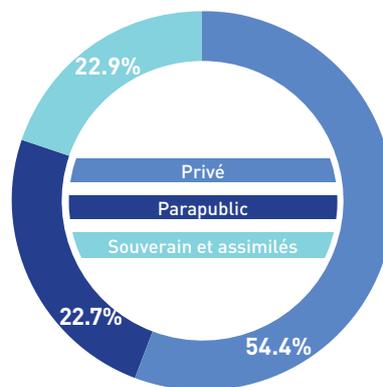
Au 31 décembre 2015, La France Mutualiste gère, pour le compte de ses adhérents, un patrimoine de **8.9 Mds€** afin d'allier sécurité et rendements réguliers.

La gestion est effectuée dans le respect de la réglementation en vigueur, de manière à disposer à tout instant des liquidités suffisantes pour permettre le paiement des prestations.



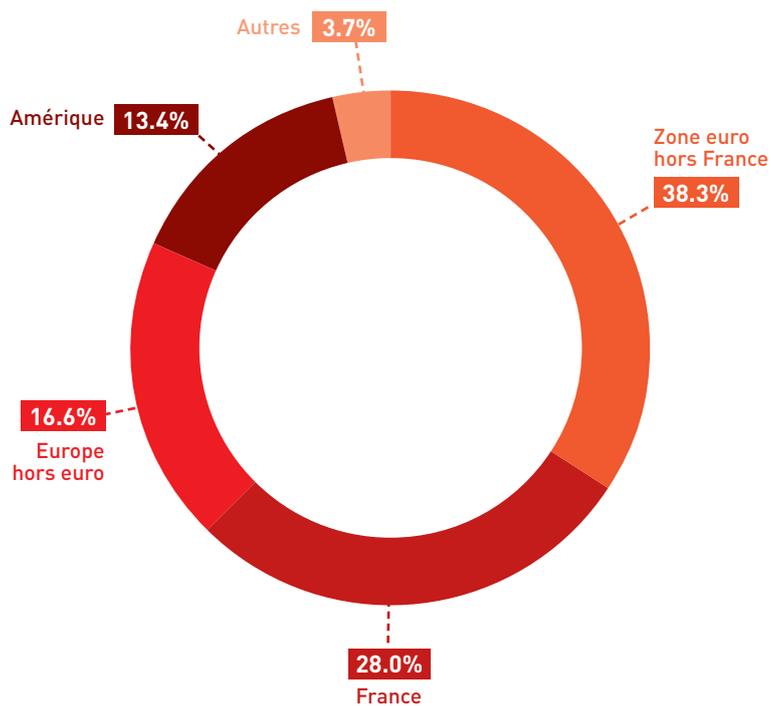
PRODUITS DE TAUX D'INTÉRÊTS

Le portefeuille obligataire constitue le socle des placements, gage de régularité des rendements. Les émetteurs ont donc été sélectionnés avec une attention particulière pour leurs qualités intrinsèques. Ainsi, 78% des émetteurs ont une notation supérieure ou égale à A-. Les émetteurs étrangers représentent 17.5% du portefeuille (grandes entreprises internationales, Espagne, Italie).



PRODUITS ACTIONS

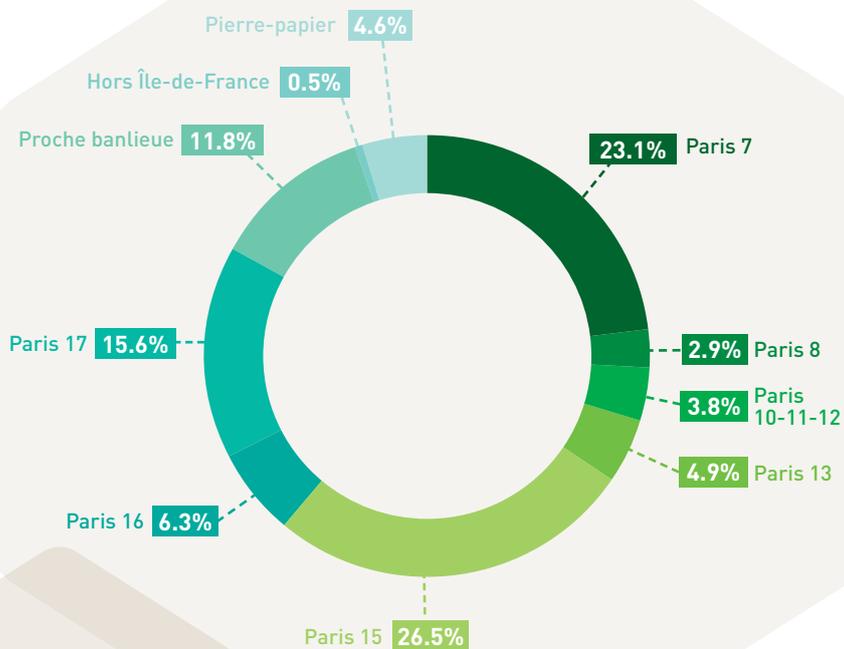
Le portefeuille actions, confié à des sociétés de gestion externes sélectionnées par La France Mutualiste, est géré, sous son contrôle, au travers d'Opcvm dédiés. Les portefeuilles se caractérisent par une **grande diversification géographique et sectorielle**.



IMMOBILIER

Le parc immobilier de la mutuelle est **majoritairement composé d'immeubles résidentiels situés à Paris et proche banlieue**. Les biens détenus en régions sont des locaux mis à disposition des délégations.

Les positions en pierre papier apportent une diversification tant sur le plan géographique que sur la destination des immeubles (bureaux, galeries marchandes...).



SOLVABILITÉ

MARGE DE SOLVABILITÉ

La marge de solvabilité à constituer est déterminée à partir des engagements techniques calculés à la date d'inventaire, sous le régime de Solvabilité¹ pour la dernière année.

Dans le cas de La France Mutualiste, il s'agit de :

- **1% des provisions technique pour les opérations exprimées en unités de compte,**
- 4% des provisions techniques pour les autres opérations,
- 0,3% des capitaux sous risque décès.

Ainsi, au 31 décembre 2015, la marge de solvabilité à constituer s'élève à 262,6 M€ contre 258,2 M€, à fin 2014.

Pour couvrir cette marge de solvabilité, la mutuelle doit disposer de fonds propres corrigés suffisants, ce qui se vérifie dans le tableau de la page 15. Il faut préciser que les fonds propres corrigés correspondent aux fonds propres (voir poste B1 du bilan) diminués des actifs incorporels (valeur nette des logiciels) considérés comme des non-valeurs.

Les éléments constitutifs de la marge de solvabilité s'élèvent à 859,5 M€ à fin 2015 (hors plus-values latentes), ce qui permet de couvrir 3,27 fois la marge de solvabilité.

Hors réserve de capitalisation (et hors plus-values latentes), le taux de couverture de la marge de solvabilité ressort à 2,77 à fin 2015.

COUVERTURE DES ENGAGEMENTS TECHNIQUES

Les provisions techniques, hors opérations en unités de compte, s'élèvent à 6 737,8 M€ au 31 décembre 2015.

Pour couvrir ces engagements, La France Mutualiste dispose d'actifs à hauteur de 7 432,8 M€ composés de placements immobiliers et financiers pour 7 314,6 M€ et de revenus des placements acquis mais non échus pour 118,2 M€. Le ratio de couverture des engagements techniques est en légère progression, avec une valeur de 108,86% à fin décembre 2015.

Les placements sont suffisants pour permettre la couverture des engagements techniques.

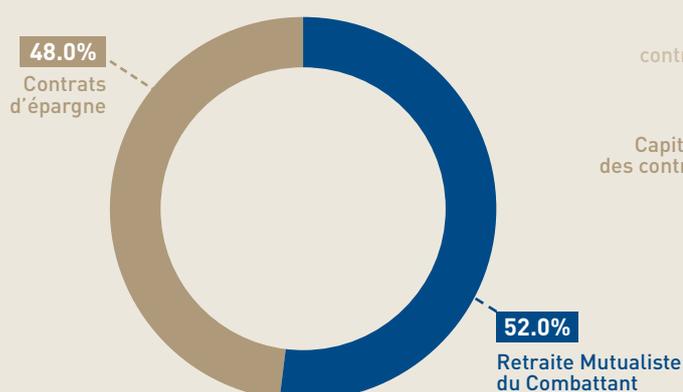
SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ

TOUS CONTRATS CONFONDUS

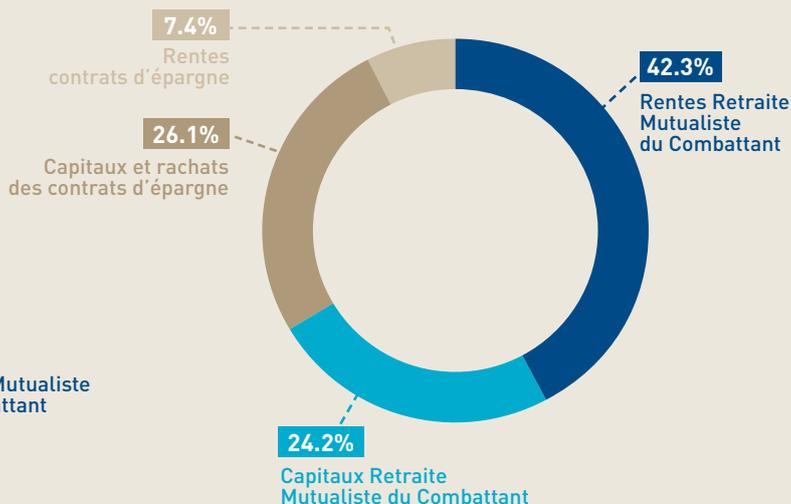
AU 31 DÉCEMBRE 2015, LA FRANCE MUTUALISTE C'EST :

- **226 877** adhérents
- **257 203** contrats gérés
- **7,9** milliards d'euros d'actifs (dont 190,2 M€ en unités de compte)
- **351,6** millions d'euros de cotisations nettes
- **467,5** millions d'euros de prestations émises (y compris 69,8 M€ à la charge de l'État)
- **320** salariés et **371** bénévoles
- **53** délégations et **9** antennes réparties sur tout le territoire.

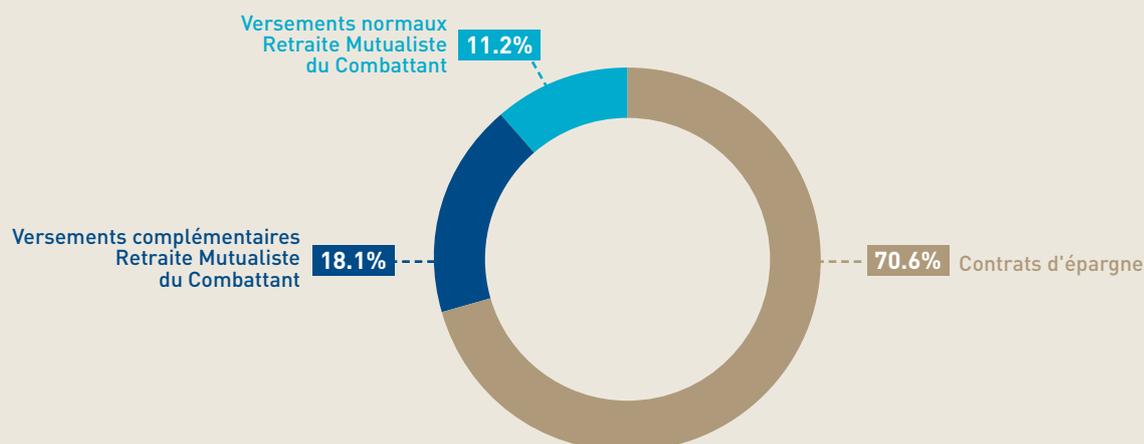
RÉPARTITION DES CONTRATS
(PAR TYPE DE CONTRATS AU 31/12/2015)



RÉPARTITION DES PRESTATIONS
(ÉMISES EN 2015 PAR TYPE DE CONTRATS)



RÉPARTITION DES VERSEMENTS
(BRUTS ENCAISSÉS EN 2015 PAR TYPE DE CONTRATS)



BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Le résultat de l'année 2015 s'élève à 13 488 246 €.

BILAN DE LA MUTUELLE

Le total net du bilan s'élève à 7 885 796 705 €, soit une progression de 1,94 % par rapport au 31 décembre 2014.

BILAN ACTIF (EN EUROS)

| | 2015 | 2014 |
|---|----------------------|----------------------|
| A1 Actifs incorporels | 155 815 | 117 099 |
| A2 Placements | 7 314 607 326 | 7 214 958 720 |
| A2a Terrains et constructions | 832 397 728 | 831 432 500 |
| A2b Placements entreprises liées ou lien de participation | 100 000 | 100 000 |
| A2c Autres placements | 6 482 109 598 | 6 383 426 220 |
| A3 Placements représentant les provisions techniques afférentes aux opérations en unités de compte | 190 556 049 | 160 868 684 |
| A4 Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques | 1 076 212 | 986 039 |
| A4a Provisions pour cotisations non acquises (non-vie) | 0 | 0 |
| A4b Provisions d'assurance-vie | 894 420 | 849 747 |
| A4c Provisions pour sinistres (vie) | 5 837 | 5 600 |
| A4e Provisions pour participation aux excédents et ristournes (vie) | 175 955 | 130 692 |
| A4g Provisions pour égalisation (vie) | 0 | 0 |
| A4i Autres provisions techniques (vie) | 0 | 0 |
| A4k Provisions techniques des opérations en UC | 0 | 0 |
| A5 Part des garants dans les engagements techniques donnés en substitution | - | - |
| A6 Créances | 124 713 982 | 127 053 775 |
| A6a Créances nées d'opérations directes | 4 806 128 | 4 603 352 |
| A6aa Cotisations restant à émettre | 2 144 344 | 2 514 735 |
| A6ab Autres créances nées d'opérations directes | 2 661 784 | 2 088 618 |
| A6b Créances nées d'opérations de réassurance | 0 | 0 |
| A6c Autres créances | 119 907 853 | 122 450 422 |
| A6ca Personnel | 16 128 | 92 164 |
| A6cb État, organismes sociaux, collectivités publiques | 80 425 663 | 106 982 224 |
| A6cc Débiteurs divers | 39 466 062 | 15 376 033 |
| A7 Autres actifs | 82 656 706 | 64 694 717 |
| A7a Actifs corporels d'exploitation | 1 480 489 | 1 190 607 |
| A7b Avoirs en banque, CCP et caisse | 81 176 218 | 63 504 109 |
| A8 Comptes de régularisation - Actif | 172 030 616 | 167 354 499 |
| A8a Intérêts et loyers acquis non échus | 118 204 584 | 118 304 506 |
| A8b Frais d'acquisition reportés (Vie) | 0 | 0 |
| A8c Frais d'acquisition reportés (Non-Vie) | 0 | 0 |
| A8d Autres comptes de régularisation | 53 826 031 | 49 049 993 |
| A9 Différences de conversion | - | - |
| Total de l'actif | 7 885 796 705 | 7 736 033 533 |

AFFECTATION DU RÉSULTAT

La totalité du résultat est affectée aux réserves.

BILAN PASSIF (EN EUROS)

| | 2015 | 2014 |
|---|----------------------|----------------------|
| B1 Fonds mutualistes et réserves | 859 632 008 | 819 993 588 |
| B1.1 Fonds propres | 859 632 008 | 819 993 588 |
| B1a Fonds d'établissement et de développement | 1 105 002 | 1 105 002 |
| B1b Réserves de réévaluation | 0 | 0 |
| B1c Réserves | 845 038 760 | 808 958 859 |
| B1d Report à nouveau | 0 | 0 |
| B1e Résultat de l'exercice | 13 488 246 | 9 929 727 |
| B1.2 Autres fonds mutualistes | - | - |
| B2 Passifs subordonnés | 0 | 0 |
| B3 Provisions techniques brutes | 6 737 791 778 | 6 643 430 569 |
| B3a Provisions pour cotisations non acquises (non-vie) | 0 | 0 |
| B3b Provisions d'assurance-vie | 6 474 791 219 | 6 368 734 620 |
| B3c Provisions pour sinistres (vie) | 97 853 700 | 92 477 598 |
| B3e Provisions pour participation aux excédents et ristournes (vie) | 164 286 843 | 181 846 911 |
| B3g Provisions pour égalisation (vie) | 0 | 0 |
| B3i Autres provisions techniques (vie) | 860 017 | 371 439 |
| B4 Provisions techniques des opérations en unités de compte | 190 210 174 | 160 806 322 |
| B5 Engagements techniques sur opérations données en substitution | 0 | 0 |
| B6 Provisions pour risques et charges | 2 611 396 | 2 688 529 |
| B7 Fonds dédiés | 0 | 0 |
| B8 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires | 0 | 0 |
| B9 Autres dettes | 47 424 951 | 70 844 843 |
| B9a Dettes nées d'opérations directes | 17 767 995 | 18 315 309 |
| B9b Dettes nées d'opérations de réassurance | 1 085 613 | 990 667 |
| B9c Dettes envers des établissements de crédit | 2 756 934 | 6 695 707 |
| B9d Autres dettes | 25 814 410 | 44 843 160 |
| B9da Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus | 2 908 894 | 2 842 961 |
| B9db Personnel | 2 695 038 | 2 995 004 |
| B9dc État, organismes sociaux, collectivités publiques | 11 435 036 | 28 856 230 |
| B9dd Créiteurs divers | 8 775 442 | 10 148 966 |
| B10 Comptes de régularisation - passif | 48 126 398 | 38 269 683 |
| B11 Différence de conversion | - | - |
| Total du passif | 7 885 796 705 | 7 736 033 533 |

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

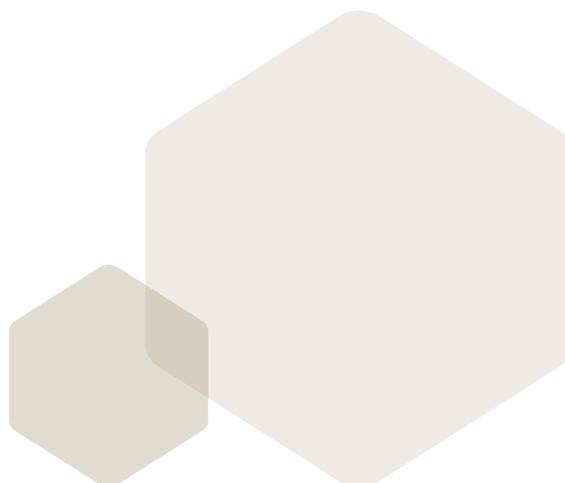
(SUITE)

COMPTE DE RÉSULTAT TECHNIQUE (EN EUROS)

| | Opérations brutes (A) | Opérations données en substitution (B) | Cessions et rétro-cessions (C) | Opérations nettes 2015 (A-B-C) | Opérations nettes 2014 |
|---|--------------------------|---|-----------------------------------|-----------------------------------|------------------------|
| E1 Cotisations | 351 622 330 | 0 | 147 495 | 351 474 835 | 353 068 586 |
| E2 Produits des placements | | | | 274 519 850 | 277 343 754 |
| E2a Revenus des placements | 0 | 0 | 0 | 264 338 175 | 271 940 347 |
| E2b Autres produits des placements | 0 | 0 | 0 | 758 700 | 373 072 |
| E2c Produits provenant de la réalisation des placements | 0 | 0 | 0 | 9 422 975 | 5 030 335 |
| E3 Ajustements ACAV (plus-values) | 0 | 0 | 0 | 13 243 290 | 11 513 344 |
| E4 Autres produits techniques | 0 | 0 | 0 | 954 741 | 842 111 |
| E5 Charge des prestations | 403 153 666 | 0 | 33 151 | 403 120 515 | 361 007 266 |
| E5a Prestations et frais payés | 398 050 768 | 0 | 32 914 | 398 017 854 | 350 532 339 |
| E5b Charge des provisions pour sinistres | 5 102 898 | 0 | 237 | 5 102 661 | 10 474 927 |
| E6 Charge des provisions d'assurance-vie et techniques | -17 749 247 | 0 | 24 635 | -17 773 882 | 39 007 963 |
| E6a Provisions d'assurance-vie | -47 641 677 | 0 | 24 635 | -47 666 312 | 20 813 611 |
| E6b Provisions pour opérations en unités de compte | 29 403 852 | 0 | 0 | 29 403 852 | 17 937 385 |
| E6c Provision pour égalisation | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| E6d Autres provisions techniques | 488 578 | 0 | 0 | 488 578 | 256 967 |
| E7 Participation aux résultats | 141 159 722 | 0 | 65 435 | 141 094 287 | 144 778 302 |
| E8 Frais d'acquisition et d'administration | 0 | 0 | 0 | 27 821 210 | 26 398 218 |
| E8a Frais d'acquisition | 0 | 0 | 0 | 17 105 328 | 16 519 664 |
| E8b Frais d'administration | 0 | 0 | 0 | 10 751 918 | 9 919 896 |
| E8c Commissions reçues des réassureurs et gérants en substit. | 0 | 0 | 0 | 36 037 | 41 341 |
| E9 Charges des placements | 0 | 0 | 0 | 36 830 712 | 32 214 777 |
| E9a Frais de gestion interne et externe des placements et intérêts | 0 | 0 | 0 | 12 376 107 | 11 782 954 |
| E9b Autres charges des placements | 0 | 0 | 0 | 20 276 847 | 17 769 333 |
| E9c Pertes provenant de la réalisation des placements | 0 | 0 | 0 | 4 177 758 | 2 662 490 |
| E10 Ajustement ACAV (moins-values) | 0 | 0 | 0 | 397 498 | 23 003 |
| E11 Autres charges techniques | 0 | 0 | 0 | 4 269 113 | 4 873 458 |
| E12 Produits des placements transférés au compte non-technique | 0 | 0 | 0 | 17 937 238 | 19 642 985 |
| Résultat technique des opérations Vie | | | | 26 496 025 | 14 821 822 |

COMPTE DE RÉSULTAT NON TECHNIQUE (EN EUROS)

| | Décembre 2015 | Décembre 2014 |
|--|-------------------|------------------|
| F1 Résultat technique des opérations non-vie | | 0 |
| F2 Résultat technique des opérations vie | 26 496 025 | 14 821 822 |
| F3 Produits des placements | | 0 |
| F3a Revenus des placements | | 0 |
| F3b Autres produits des placements | | 0 |
| F3c Profits provenant de la réalisation des placements | | 0 |
| F4 Produits des placements alloués du compte technique vie | 17 937 238 | 19 642 985 |
| F5 Charges des placements | | 0 |
| F6 Produits des placements transférés au compte technique non-vie | | 0 |
| F7 Autres produits non techniques | 90 259 | 1 567 |
| F8 Autres charges non techniques | 282 050 | -9 877 |
| F8a Charges à caractère social | 0 | 1 000 |
| F8b Autres charges non techniques | 282 050 | -10 877 |
| F9 Résultat exceptionnel | -44 | -12 |
| F9a Produits exceptionnels | 0 | 106 |
| F9b Charges exceptionnelles | 44 | 118 |
| F10 Impôts sur le résultat | 30 753 183 | 24 546 513 |
| F11 Solde intermédiaire | 13 488 246 | 9 929 727 |
| F12 Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs | | 0 |
| F13 Engagements à réaliser sur ressources affectées | | 0 |
| Résultat de l'exercice | 13 488 246 | 9 929 727 |



EXTRAIT DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la mutuelle La France Mutualiste, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

LA FRANCE MUTUALISTE
COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS
LE 31/12/2015

1- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la

présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la mutuelle à la fin de cet exercice.

2- JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Certains postes techniques propres à l'assurance, au passif des comptes de votre mutuelle, sont estimés sur des bases statistiques et actuarielles, notamment les provisions techniques. Les modalités de détermination de ces éléments sont relatées dans les notes A1 et B3 de l'annexe aux comptes.

Nous nous sommes assurés de la cohérence d'ensemble des hypothèses et des modèles de calcul retenus par votre mutuelle ainsi que la conformité des évaluations obtenues avec les exigences de son environnement réglementaire et économique.

- Votre mutuelle détaille dans la note A1 de l'annexe aux comptes annuels les modalités de valorisation et de dépréciation retenues pour les actifs financiers et immobiliers.

Nous avons examiné les modalités de recensement des expositions de votre mutuelle, de leur valorisation, ainsi que le caractère approprié de l'information donnée dans la note mentionnée ci-dessus.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3- VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Courbevoie, le 3 juin 2016
Le commissaire aux comptes

PASCAL PARANT



